

Avant le retour de petites gelées prévues à partir de dimanche, le temps plus printanier de ces derniers jours a permis aux cultures de se remettre des conditions hivernales de fin février. Pas d'inquiétude pour les céréales d'hiver, quant aux colzas, les parcelles redémarrent bien en général et quand il y a eu des dégâts de gel, beaucoup de situations devraient compenser (voir message précédent).

COLZA

Azote et soufre pour bien accompagner la reprise

Comme indiqué ces 2 dernières semaines, la fertilisation azotée (et soufrée !) doit bien accompagner la reprise. Une carence en montaison en l'un ou l'autre de ces éléments est très préjudiciable et peut pénaliser la compensation d'éventuels dégâts de gel. Toutes les parcelles ont donc dû recevoir leur premier apport d'azote. Prévoir le deuxième apport quand la végétation a franchement redémarré au stade C2-D1. La majorité des parcelles sont à ce stade ou s'en approchent (quelques une très précoces l'ont dépassé). Sur les doses bilan supérieures à 140 u (voire moins), il est recommandé de réserver 40u pour un 3ème apport. Il est désormais souvent trop tard pour réaliser (ou refaire) une pesée de matière verte pour tenir compte des dernières défoliations dans l'estimation de l'azote absorbé et le calcul de la dose bilan. En effet les parcelles ont souvent nettement redémarré et elles ont commencé à utiliser l'azote du 1^{er} apport. On ne sait donc plus trop ce que l'on mesure. De plus les spécialistes de TerreInnovia précisent qu'à D1-D2 les coefficients de conversion « matière verte / azote absorbé » ne fonctionnent plus. Au bénéfice du doute, dans des parcelles très avancées et très défoliées par le gel après la pesée, on pourra diminuer l'estimation de l'azote absorbé de 20 à 30 unités, donc augmenter la dose bilan d'autant.

Ravageurs : timides

Les conditions ne sont pas encore très favorables à l'activité des charançons de la tige, même si les cuvettes commencent à détecter leur présence. D'une part il ne faut pas confondre avec le charançon de la tige du chou à pattes rouges et inoffensif, d'autre part il faut que le sol soit à plus de 9°C, avec du soleil et des maxi qui montent à plus de 10°C 3 jours de suite. Les conditions actuelles ne sont donc pas idéales et vont se dégrader pour ce ravageur. A surveiller jusqu'au stade tige de 20cm voire D2 sur d'éventuelles fortes présences. Les premières méligèthes ne sont pas préoccupantes sur les colzas normaux qui prennent le dessus sans problème. Il n'y a lieu d'intervenir que pour aider un peu les colzas peu vigoureux si l'on observe qu'ils ont du mal à fleurir sous la pression du ravageur. Dans les mélanges avec par exemple ES-Alicia souvent déjà au stade D2, la variété piège va jouer son rôle.

BLE

Les brûlures sur feuillage liées au gel au gel vont visuellement s'estomper dès qu'une nouvelle feuille va se déployer. Compte tenu de la faiblesse globale des reliquats, le premier apport a normalement dû être appliqué. Sur les blés bien décollés il est possible d'apporter la première fraction du 2ème si vous le fractionnez (ce qui est recommandé surtout dans le contexte de l'année). Si vous ne le fractionnez pas, laissez au moins passer le week end pour positionner le 2ème apport sur les blés déjà redressés et attendre le début du redressement sur les parcelles moins précoces.

Les applications de soufre sont à terminer si ce n'est déjà fait.

La situation sanitaire est saine malgré un petit fond de cuve septoriose et quelques pustules de rouille jaune signalées avant le gel. Elles ont pu être « nettoyées » par le gel des feuilles affaiblies par le champignon.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 13 mars 2018 (BSV G.C. N°4), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, C. Adam, C. Chatain, J.Dacquain, F. Dumoulin, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.